



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de la Commune de GAILLARD,

74240

OBJET

N° 2023R225

**Arrêté portant
approbation du
Plan Communal
de Sauvegarde**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2212-2 et suivants relatifs aux pouvoirs de police du Maire ;

Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment ses articles L 112.1 à L 112.2 (Sécurité Civile), L 131.1 à L 131.2 (Pouvoirs de police du Maire), L 724.1 à L 724.13 (Réserve Communale de Sécurité Civile), L 731.1 (Information sur les risques majeurs), L 731.3 à L 731.5 (Plan Communal et Intercommunal de Sauvegarde) ;

Considérant que la commune de Gaillard est exposée à plusieurs risques au sens de la loi du 25 novembre 2021 pour le renforcement de notre modèle de sécurité civile et du Document Départemental des Risques Majeurs de la Haute-Savoie arrêté le 31 janvier 2023 ;

Considérant qu'il appartient au Maire de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise, afin de prendre d'urgence toute mesure utile en vue de sauvegarder la population, d'assurer la sécurité et la salubrité publiques et de limiter les conséquences des événements potentiellement graves et susceptibles de se produire sur le territoire de la commune.

ARRÊTE

ARTICLE 1 – Les Dispositions Générales (DG) du plan communal de sauvegarde de la commune de Gaillard annexées au présent arrêté, sont approuvées. Les Dispositions Spécifiques (DS) et annexes du Plan Communal de Sauvegarde complètent les dispositions générales. Elles sont mises à jour sans délibération.

ARTICLE 2 – Les Dispositions Générales du plan communal de sauvegarde sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté ainsi que les DG, les DS, les annexes de l'analyse des risques et le DICRIM sont transmis à la Préfecture de la Haute-Savoie.

ARTICLE 4 – La présente décision peut faire l'objet, dans les deux mois à compter de la date à laquelle elle a acquis un caractère exécutoire, d'un recours gracieux auprès de son auteur ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

FAIT à GAILLARD, le 15 septembre 2023

Le Maire,

Antoine BLOUIN



Arrêté devenu exécutoire
compte tenu :

- de sa réception en
Sous-préfecture le :

15/09/23

- de sa mise en ligne le :

15/09/23

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Réalisation commune de Gaillard Haute-Savoie avec la société PCS CONSEILS

—
Tous droits de reproduction réservés PCS Conseils©
Reproduction interdite sans l'accord de PCS Conseils – Article L335-3 du Code de la Propriété Intellectuelle

Préambule

Chaque jour notre société est exposée à des risques prégnants, nombreux, diversifiés, et sensibles. En complément, la judiciarisation de notre société impose encore plus de vigilance eu égard aux responsabilités exercées.

En 2004, le législateur, par une loi sécurité civile, avait sensibilisé les collectivités à la sauvegarde des communes exposées à un risque majeur : c'est l'origine des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS).

La nouvelle loi du 25 novembre 2021 visant à moderniser notre modèle de Sécurité civile, et ses décrets d'application de juin et décembre 2022, a complété les dispositions réglementaires. Elle élargit la notion de risques majeurs et incite les communes et les communautés de communes à renforcer leur réponse opérationnelle pour la sauvegarde des populations à l'échelle d'un bassin de vie.

C'est dans ce contexte sociétal et réglementaire que la commune de Gaillard a décidé de mieux se préparer aux situations de crises. Elle a planifié ses risques potentiels et sa réponse opérationnelle pour être en mesure de faire face, dans les meilleures conditions, à un événement qui impacterait nos populations et hôtes.

Ce Plan Communal de Sauvegarde est un outil à notre disposition. Il doit être connu et partagé pour trouver sa pleine efficacité. Des actions de communication sur ce plan, notamment au travers du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRiM), permettent d'atteindre cet objectif pour mieux répondre aux enjeux de sauvegarde des Gaillardins.

Le Maire,

Antoine BLOUIN

Table des matières


Préambule	3
Décision administrative	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
FICHE 01-Mémento opérationnel : Glossaires.....	6
FICHE 02- Memento opérationnel : Organigramme de gestion de crise et MALLETTES OPERATIONNELLES.	8
PARTIE 1- DISPOSITIONS GENERALES (DG)	10
Mise à jour de la Partie 1 des Dispositions Générales.	11
Fiche mission du Référent Sécurité Civile	12
1.2 FICHE 03 - Mémento opérationnel : Identité de la Commune.....	13
1.3 FICHE 04 – Mémento opérationnel : Synthèse des risques.	15
.....	15
1.4 FICHE 05 - Mémento opérationnel : Alerte et information de la population.....	16
1.4.1 Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs- DICRiM.	16
1.4.2 L'alerte.....	16
1.4.3 L'information et la communication de crise.	16
1.5 FICHE 06 - Mémento opérationnel : Organes de gestion de crise.	18
1.5.1 Les organes de commandement.	18
1.5.2 Accueil des autorités.	18
1.5.3 Les organes de soutien.	18
1.5.4 La communication de crise & POINT-INFO.....	18
1.6 FICHE 07 - Mémento opérationnel : Ressources humaines mobilisables.	20
1.6.1 Définition de la réponse capacitaire de la commune.....	20
1.6.2 Les élus et le personnel de la commune.	20
1.6.3 Les associations.	20
1.6.4 Autres.	20
1.7 Le REtour d'EXpérience : RETEX.	22
1.8 L'entraînement des acteurs au plan communal de sauvegarde.	23
PARTIE 2 - DISPOSITIONS SPECIFIQUES (DS) (Non diffusé)	24
Mise à jour de la Partie 2 des Dispositions Spécifiques et des annexes.	24
2.1 FICHE 08 - Memento opérationnel : Annuaire et ressources humaines.	24
2.2 FICHE 09 - Mémento opérationnel : Réponse capacitaire et ressources logistiques.....	24
2.3 FICHE 10 - Mémento opérationnel : FICHES ACTION.	24
2.3.1 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.1 - Poste de Commandement Communal – PCC.....	24
2.3.2 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.2 – POPULATION-CARE (Centre Accueil REgroupemet). .	24
2.3.3 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.3 - PARKINGS.	24
2.3.4 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.4 – LOGISTIQUE.	24
2.3.5 Mémento opérationnel : FICHE ACTION 10.5 – RECUEILLEMENT.	24
2.3.6 Mémento opérationnel : FICHE ACTION 10.6 - POINT- INFORMATION.	24
2.4 FICHE 11 - Mémento opérationnel : Modèles d'arrêtés de réquisition et de péril.....	24
2.5 FICHE 12 - Mémento opérationnel : Communiqués de crise.	24
2.5.1 Situation initiale.	24

Version 2023

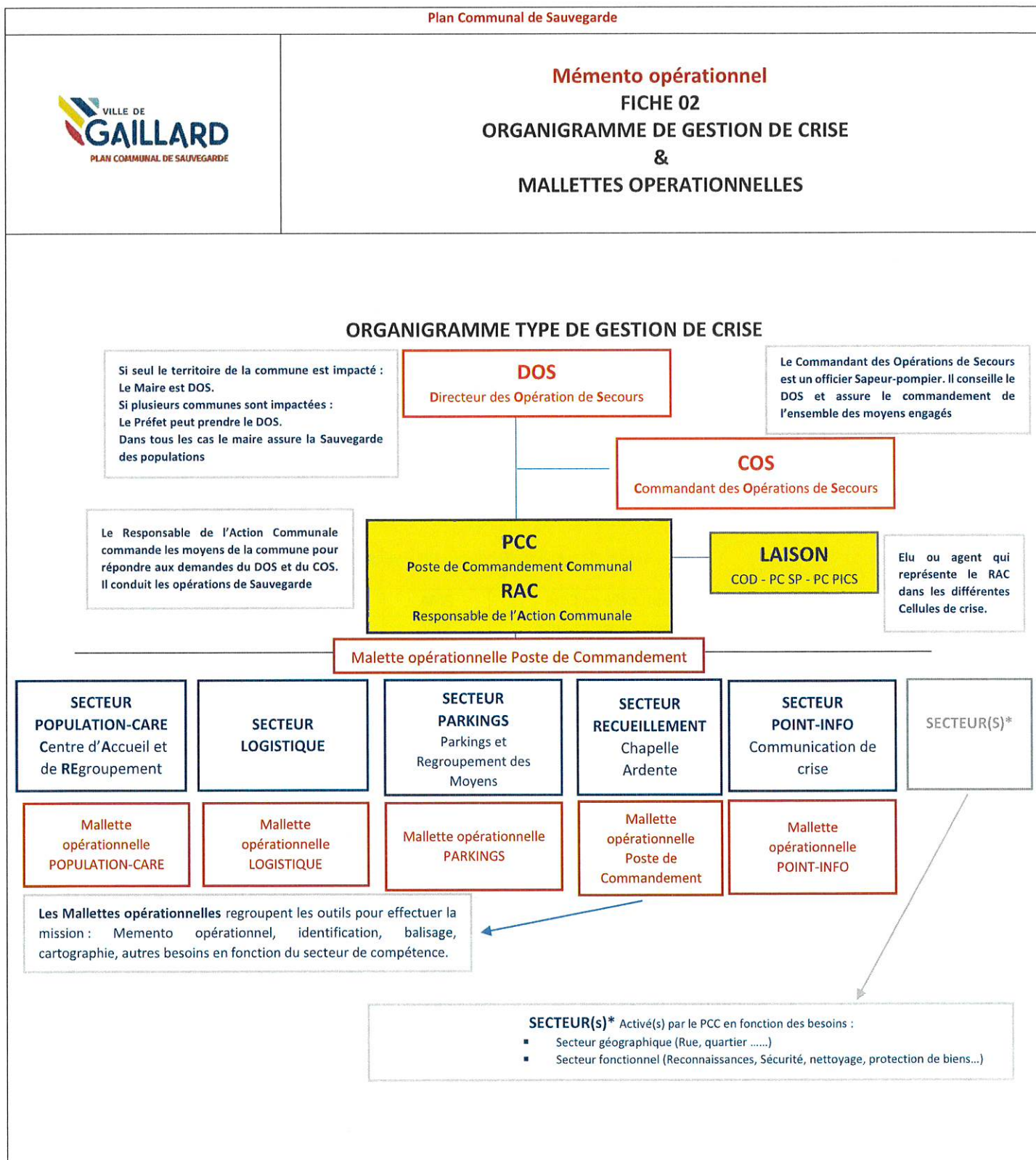
2.5.2 Situation à T+.....	24
2.5.3 Situation retour à la normale.....	24
2.5.4 Situation Flash.....	24
2.6. FICHE 13 – Mémento opérationnel : Cartographie.....	24
ANNEXES.....	25
Annexe 1 : FICHE 14 Memento opérationnel : Alerter, communiquer sur la crise & DICRIM.....	25
Annexe 2 : Memento opérationnel : Gérer un événement.....	25
Annexe 2.1 : FICHE 15 Analyse des risques & bibliothèque des RETEX.....	25
Annexe 2.1 : FICHE 16 Maquette FICHE AAD EVENEMENT (Non diffusé).....	25
Annexe 2.2 : FICHES AAD EVENEMENTS (Non diffusé).....	25
FICHE 16/01 AAD Evénement inondation.....	25
FICHE 16/02 AAD Evénement météorologique et tempête.....	25
FICHE 16/03 AAD Evénement sismique.....	25
FICHE 16/04 AAD Evénement Transport de Matières Dangereuses.....	25
FICHE 16/05 AAD Evénement transport.....	25
FICHE 16/06 AAD Evénement technologique et industriel.....	25
FICHE 16/07 AAD Evénement incendie, explosion.....	25
FICHE 16/08 AAD Evénement pollution.....	25
FICHE 16/09 AAD Evénement sécheresse et gestion des perturbations en eau.....	25
FICHE 16/10 AAD Evénement grand froid.....	25
FICHE 16/11 AAD Evénement isolement.....	25
FICHE 16/12 AAD Evénement sanitaire & distribution d'iode.....	25
FICHE 16/13 AAD Evénement énergie et réseaux.....	25
FICHE 16/14 AAD Evénement Ordre Public.....	25
FICHE 16/15 AAD Evénement recueillement.....	25
FICHE 16/16 AAD Evénement événementiel.....	25
Annexe 3: FICHE 17 Memento opérationnel : S'identifier, baliser & mallettes opérationnelles (Non diffusé).....	25
Annexe 4: Conduire le RETour d'Expérience (Non diffusé).....	25
Annexe 5: Autre (Non diffusé).....	25

FICHE 01-Mémento opérationnel : Glossaires.

Plan Communal de Sauvegarde			
		Mémento opérationnel FICHE 01- GLOSSAIRE Alphabétique	
A	AASC	Association Agréée de Sécurité Civile	
	ACTION PC	Fonction ACTION du PCC	
	AAD	Aide A la Décision	
C	CARE	Centre Accueil et de REgroupement	
	CIC	Cellule Interministérielle de Crise	
	CUMP	Cellule d'Urgence Médico-psychologique	
	CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours	
	COGIC	Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises	
	COD	Centre Opérationnel Départemental	
	COZ	Centre Opérationnel Zonal	
	COM.CRISE	COMmunication de CRISE du PCC	
	COS	Commandant des Opérations de Secours	
	COR	Commandant des Opérations de Recherche	
	CTA	Centre de Traitement de l'Alerte	
		DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs
		DCS	Dossier Communal Synthétique
DOS		Directeur des Opération de Secours & Sauvegarde	
DICRIM		Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs	
DTA		Différentes Tâches à Accomplir, gestion en PCC	
DURB		Diagnostic d'évaluation d'Urgence du Risque Bâtiminaire	
E	EMIZ	Etat Major Interministériel de Zone de défense	
I	IRMa	Institut des Risques Majeurs	
L	LIAISON PC	Fonction LIAISON avec les PC autres services	
	LOG.	LOGistique	
M	MOYENS PC	Fonction MOYENS du PCC	
O	OPS	Langage métier. Raccourci d'«Opérationnel »	
P	PRM	Parkings & Regroupement des Moyens	
	PCA	Plan de Continuité et d'Activité	
	PCS	Plan Communal de Sauvegarde	
	PICS	Plan Intercommunal de Sauvegarde	
	PMA	Poste Médical Avancé	
	PC	Poste de Commandement	
	PCC	Poste de Commandement Communal	
	PRV	Point de Rassemblement des Victimes	
R	RAC	Responsable de l'Action Communale	
	RCSC	Réserve Communale de Sécurité Civile	
	RENS.PC	Fonction RENSEIGNEMENT du PCC	
	RETEX	REtour d'EXpérience	
	RTM	Restauration des Terrains de Montagne	
S	SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours	
	SAMU	Service d'Aide Médicale Urgente	
	SIDPC	Service Interministériel de Défense et de Protection Civile	
	SINUS	Système d'Information Numérique Standardisé	
	SITAC	Situation TActique	
	SSSM	Service de Santé et de Secours Médical du SDIS	
	SISMALP	Réseau sismologique des Alpes	
SMUR	SMUR	Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation	
	VISOV	Volontaires Internationaux de Soutien Opérationnel Virtuel	

Plan Communal de Sauvegarde			
 <p>VILLE DE GAILLARD PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE</p>		<p>Mémento opérationnel FICHE 01- GLOSSAIRE Thématique</p>	
		<p>Langage de sauvegarde du PCS de la commune</p>	
<p><i>Le secours assure la protection des Personnes, des biens et de l'environnement La sauvegarde assure le soutien à la population</i></p>			
AAD	Aide A la Décision des FICHES EVENEMENTS pour chaque risque recensé dans le plan		
CARE	Centre Accueil et de REgroupement	COM.CRISE	Communication de crise du PCC
DOS	Directeur des Opérations de Secours, également responsable de la Sauvegarde des populations pour le Maire (PCS) et président (PICS)		
DTA	Différentes Tâches à Accomplir	PCS	Plan Communal de Sauvegarde
LOG.	La LOGistique	PICS	Plan Intercommunal de Sauvegarde
PRM	Parkings & Regroupement des Moyens	RETEX	Retour d'EXpérience
PCC	Poste de Commandement Communal	SITAC	Situation TActique
PCC ACTION	Fonction ACTION du PCC	RAC	Responsable de l'Action Communale, chef du PCC
PCC MOYENS	Fonction MOYENS du PCC	RCSC	Réserve Communale de Sécurité Civile
PCC RENS.	Fonction Renseignement du PCC	VISOV	Volontaires Internationaux de Soutien Opérationnel Virtuel
PCC LIAISON	Liaison avec les PC des autres services		
<p>Langage des services de secours et d'urgence</p>			
CIC	Cellule Interministérielle de Crise	PMA	Poste Médical Avancé
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours	PRV	Point de Rassemblement des Victimes
COS	Commandant des Opérations de Secours	SAMU	Service d'Aide Médicale Urgente
COR	Commandant des Opérations de Recherche	SMUR	Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation
CTA	Centre de Traitement de l'Alerte	SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
CUMP	Cellule d'Urgence Médico-psychologique	SITAC	Situation TACTique
DOS	Directeur des Opérations de Secours	SINUS	Système d'Information Numérique Standardisé
OPs	Langage métier. Raccourci d'« Opérationnel »	SSSM	Service de Santé et de Secours Médical
PC	Poste de Commandement	DURB	Diagnostic d'évaluation d'Urgence du Risque Bâtiminaire
<p>Langage de gestion de crise des services de l'état</p>			
AASC	Association Agréée de Sécurité Civile	COZ	Centre Opérationnel Zonal
COGIC	Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises	EMIZ	Etat Major Interministériel de Zone de défense
CIC	Centre Interministériel de Crise	PCO	Poste de Commandement Opérationnel
COD	Centre Opérationnel Départemental	SIDPC	Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
<p>Autre langage</p>			
DDRN	Dossier Départemental des Risques Naturels	PCA	Plan de Continuité et d'Activité
DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs	RTM	Restauration des Terrains de Montagne
IRMa	Institut des Risques Majeurs	SISMALP	Réseau sismologique des Alpes

FICHE 02- Memento opérationnel : Organigramme de gestion de crise et MALLETTES OPERATIONNELLES.



MALLETTE OPERATIONNELLE

OBJECTIF : Regrouper les outils opérationnels du PCS en mallette(s)

- Installer les organes de gestion de crise :
 - Poste de Commandement Communal - Mallette opérationnelle PCC.
 - POPULATION-CARE Centre d'Accueil et de Regroupement- Mallette opérationnelle CARE.
 - Point-Information- Mallette opérationnelle POINT-INFO.
 - LOGISTIQUE- Mallette opérationnelle LOG.
 - PARKINGS - Mallette opérationnelle PARKINGS et regroupement des moyens.
 - RECUEILLEMENT- Mallette opérationnelle RECUEILLEMENT.
- Identifier les supports de communication.
- Identifier les acteurs de la gestion de crise : Tours de cou, chasubles, chevalets.
- Baliser les lieux et les cheminements.
- Mettre à disposition des cartes et des plans de situation.
- Disposer des matériels de bureau.
- Disposer d'un exemplaire papier et numérique du PCS au Poste de Commandement, ou de la FICHE ACTION pour les autres organes de gestion de crise (POPULATION-CARE, LOGISTIQUE, PARKINGS et regroupement des moyens, POINT-INFORMATION, RECUEILLEMENT).
- Rester opérationnel en l'absence d'énergie et de réseaux.

COMPOSITION

Voir inventaire en Annexe.

MISE EN OEUVRE



FICHE 10 Memento opérationnel : LISTE DES FICHES ACTION
FICHE 10.1 Memento opérationnel : FICHE ACTION PCC / Poste de Commandement Communal
FICHE 10.2 Memento opérationnel : FICHE ACTION POPULATION-CARE / Centre Accueil et REgroupement
FICHE 10.3 Memento opérationnel : FICHE ACTION PARKINGS et regroupement des moyens
FICHE 10.4 Memento opérationnel : FICHE ACTION LOGISTIQUE
FICHE 10.5 Memento opérationnel : FICHE ACTION POINT-INFORMATION
FICHE 10.6 Memento opérationnel : FICHE ACTION RECUEILLEMENT


PARTIE 1- DISPOSITIONS GENERALES (DG)

Fiche mission du Référent Sécurité Civile

Plan Communal de Sauvegarde		
FICHE MISSION DU REFERENT SECURITE CIVILE		
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte les questions de sécurité civile de la commune. 	Cadre réglementaire
Mission	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place, évaluer et réviser le Plan Communal de Sauvegarde sous l'autorité du Maire. 	
Périmètre	<p><i>Le plan communal de sauvegarde prépare la réponse aux situations de crise et regroupe l'ensemble des documents de compétence communale qui contribuent à l'information préventive et à la protection de la population.</i></p> <p>En fonction des risques connus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Déterminer les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des Personnes. Fixer l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité. Recenser les moyens disponibles. Définir la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population. 	
Champ d'action	<ul style="list-style-type: none"> Être l'interlocuteur(trice) privilégié(e) du Maire auprès des partenaires. Conduire la rédaction et le suivi du plan communal de sauvegarde. Rédiger et mettre en œuvre le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRiM). 	
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). 	Loi 2021-1520 Du 25 Novembre 2021
	<ul style="list-style-type: none"> Impulser le REtour d'EXpérience (RETEX) dans une démarche de progrès et de soutien aux acteurs des situations de crise. 	Décret 2022-907 Du 20 juin 2022
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la veille réglementaire. Être le représentant de la commune pour les actions de sensibilisation pour la sauvegarde des populations. 	Décret 2022-1532 Du 8 décembre 2022
	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir en condition opérationnelle les élus, agents communaux et personnels de la Réserve Communale. 	Codifiés dans le CSI Code de la Sécurité Intérieure
		DDRM Dossier Départemental des Risques Majeurs Du 31 janvier 2023

1.2 FICHE 03 - Mémento opérationnel : Identité de la Commune.

Plan Communal de Sauvegarde	
 <p>VILLE DE GAILLARD PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE</p>	<p>Mémento opérationnel FICHE 03- IDENTITE de la COMMUNE</p>
Sources	Préfecture de Haute-Savoie, INSEE, Wikipédia, Commune de Gaillard, Via Michelin.
Références de la commune	Code INSEE : 74 133
	Cr de la République, 74 240 GAILLARD
	Tel : 04 50 39 19 79 04.50.39.76.30 mairie@Gaillard.fr www.Gaillard.fr  https://www.gaillard.fr/systeme/contact/
	Gentilés : Gaillardins
	<p>Coordonnées : Géographique degré décimaux X : 46.183331 Y: 6.21667 DMS X : 46° 10' 59.99" Y : 6° 13' 0.01" UTM (en mètres) Zone 32T X : 285197 Y: 5118183 Lambert 2 étendu (en mètres) X : 899434 Y : 2138853 X=Latitude Y=Longitude Cartes papier IGN TOP 25</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Genève Annemasse (34290T) ▪ Mont Salève (34300T) <p>Carte numérique https://www.geoportail.gouv.fr/plan/74133/gaillard</p>
	<p>Altitude : Amplitude : 33 mètres. Point bas : 392 mètres - Point haut : 425 mètres. Superficie : 4.02 km²</p>
Population	<p>Population: 10 350 hab. (2020) & 100 Nationalités. -7,15 % par rapport à 2016 1 026 mini hab. (1 848) – 11 507 maxi hab. (2006). Densité: 2 575 hab. /km².</p> <p>Superficie : 4.02 km².</p>
	<p>Communauté de communes : Annemasse-Les Voirons Agglomération 90 562 hab. (2020) Voir ci-après.</p> <p>Aire d'attraction de Genève (Suisse)-Annemasse 700 000 habitants sur 158 communes.</p>
Habitat	<p>Occupation (Source INSEE 2019): -Résidences principales 80%. -Résidences secondaires ou logements occasionnelles 12 %. -Logements vacants 8 %.</p>
	<p>Total résidences (Source INSEE 2019): 7 168</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résidences principales 5 678. - Résidences occasionnelles 893. - Logements vacants 597.
Activité économique	<p>Emplois par secteur d'activité (INSEE 2020) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retraités 14% - Employés 22.4% - Ouvriers 15.7% - Cadres 10.5% - Professions intermédiaires 15.5% - Artisans, commerçants et chefs d'entreprise 3.75% - Sans activité 18% <p>Activité économique : Usine pharmaceutique DELPHARM/BAYER</p>

<p>Géographie</p> <p>Communes limitrophes</p>	<p style="text-align: center;">Thônex (Suisse)</p> <p style="text-align: center;">SUISSE  Ambilly, Annemasse (Haute-Savoie)</p> <p style="text-align: center;">Etrembières (Haute-Savoie)</p> <p>Ville frontalière reliée à la commune Suisse de THONEX par trois points de passage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Douane de Vallard sur autoroute A 40. - Douane de Moellesulaz / Porte de France accessible aux transports publics. - Douane de Fossard. 		
<p>Découpage administratif & Localisation</p>	<p>France/ Auvergne Rhône-Alpes/ Haute-Savoie/ Arrondissement de Saint Julien en Genevois</p>		<p>Quatrième circonscription de la Haute-Savoie Canton de Gaillard</p>
	<p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Annemasse 4 km. - Annecy 45 km - Chamonix tunnel Mont-Blanc 80 km. - Genève 7 km. - Lyon 151 km. - Paris 550 km. 		<p>Échangeurs Autoroutiers : Autoroute Blanche. A 41 Saint-Julien-en-Genevois A 411 Etrembières A 410 Scientrier</p>
	<p>Circulation et desserte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A 411 jusqu'à la douane de Vallard - D 2 rue d'Arve et rue du Chatelet - D 1205 rue de Genève - RD 19 Pénétrante de Genève depuis la sortie d'autoroute 		<p>Aéroports :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lyon Saint-Exupéry 160 km/ 1h40. - Genève Cointrin 15 km/ 20mn - Annecy 50 km / 30 mn. <p>Gares ferroviaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TER & TGV Annemasse & Express Leman 4km/ 7mn - TGV et TER Valserhône 45 km/ 30 mn - TER & TGV Annecy 45 km/ 40 mn - Genève – Cointrin 6 km / 10 mn
<p>Cours d'eau</p>	<p>Ruisseau Le Foron affluent de la rivière de l'Arve (Voir FICHE EVENEMENT inondation et PPRI). Rivière de l'Arve affluent du Rhône.</p>		
<p>Occupation des sols</p>	<p>Occupation des sols (Base Européenne d'occupation biophysique des sols 2018) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terres arables 22 %. - Forêts 13 %. - Zones agricoles hétérogènes 3 %. - Zones urbanisées 50 %. - Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication 9 %. - Autre 3% 		
<p>Sites remarquables</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Eglise Saint-Pierre. - Château de Gaillard (1304). 		
<p>Médias</p>	<p>Presse écrite : Le Dauphiné Libéré. L'Essor Savoyard. Le Messenger. Le Courrier Savoyard. Edition Genevois.</p>	<p>Radio : France Bleu Pays de Savoie. ODS Radio. Radio plus Pays de Savoie</p>	<p>Télévisé : TV8 Mont-Blanc. France 3 Alpes.</p>
<p>Communauté d'agglomération Annemasse Les Voirons</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du Pôle métropolitain du Genevois Français - Siège : 11 rue Emile Zola 74 105 Annemasse cedex. - Contact : Voir FICHE 8 RESSOURCES & ANNUAIRE - 12 Communes (Repères de population) : - Annemasse (37 000) – Ambilly (6 000) - Bonne (3 300) - Cranves-Sales (7 000) - Etrembières (2 500) – Gaillard (10 300) - Juvigny (600) - Lucinges (1 500) - Machilly (1 100) - Saint-Cergues (3 500) -Vétraz Monthoux (9 000) – Ville la Grand (9000). - Habitants : 90 500 hab. (2020). - Densité de population : 1 158 hab./km2 - Superficie : 78.2 km2 		


1.4 FICHE 05 - Mémento opérationnel : Alerte et information de la population.

- 1.4.1 Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs- DICRiM.
- 1.4.2 L'alerte.
- 1.4.3 L'information et la communication de crise.

Plan Communal de Sauvegarde	
 <p>VILLE DE GAILLARD PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE</p>	<p>Mémento opérationnel FICHE 05 –ALERTE & INFORMATION de la POPULATION</p>
(141) DICRIM	Cf. Annexe 1 : Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs.
(142) Alerte	<p>Application Nationale FR-ALERT : Envoi d'un message sur les téléphones portables de la zone concernée. https://www.gouvernement.fr/actualite/fr-alert-comment-ca-marche</p> <div style="border: 2px solid black; padding: 10px; text-align: center;"> <p>En Haute-Savoie, les messages d'alerte à la population sont diffusés via les médias suivants :</p> <p>Twitter : @Prefet74 Radio : France Bleu Pays de Savoie Télévision : France 3</p> </div>
(143) Communication en situation de crise	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Application de la Mairie : <i>En cours de réflexion.</i> ▪ Ensembles Mobiles d'Alerte par haut-parleur. ▪ Téléphone : 04.50.39.19.79 ▪ Mail : mairie@gaillard.fr ▪ Site internet de la commune : www.gaillard.fr ▪ News letter communale. ▪ Réseaux Sociaux : <ul style="list-style-type: none">   ▪ Panneaux numériques et vidéo. ▪ 4 Points d'affichage relais des communiqués de crise de la commune : <ul style="list-style-type: none"> • Mairie, cours de la République. • Espace Louis Simon, 10 rue du Chatelet. • Ecole des Bossonnets, rue du 18 août. • Ecole du Salève, rue du Martinet. ▪ Réseaux sociaux – Association Agréée de Sécurité Civile VISOV Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnelle Virtuel https://www.visov.org/ <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  <p>#MSGU VISOV Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnelle Virtuel</p> </div>

1.5 FICHE 06 - Mémento opérationnel : Organes de gestion de crise.

- 1.5.1 Les organes de commandement.
- 1.5.2 Accueil des autorités.
- 1.5.3 Les organes de soutien.
- 1.5.4 La communication de crise & POINT-INFO.

Plan Communal de Sauvegarde		
 <p>VILLE DE GAILLARD PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE</p>	<p>Mémento opérationnel FICHE 06 – ORGANES de GESTION de CRISE</p>	
<p>1.5.1. Les organes de Commandement</p> <p>1.5.2. Accueil des Autorités</p>	<p>Poste de Commandement Communal : PCC PCC Principal</p> <p style="border: 1px solid orange; padding: 5px; text-align: center;">FICHE 10.1 Mémento opérationnel : Voir FICHE ACTION PCC</p>	<p>Poste de Commandement Communal :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mairie <p>Salle de réunion Renée Maître, Cours de la République.</p>
	<p>PCC de repli</p> <p style="border: 1px solid orange; padding: 5px; text-align: center;">FICHE 10.1 Bis Mémento opérationnel : Voir FICHE ACTION PCC</p>	<p>Poste de Commandement Communal de repli :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Police municipale
	<p>Accueil des Autorités par le DOS Directeur des Opérations de Secours Et de Sauvegarde</p>	<p>ACCUEIL AUTORITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mairie <p>Hall d'accueil et bureau du Maire, Cours de la République.</p>
<p>1.5.3. Les Organes de Soutien</p>	<p>POPULATION-CARE Centre d'Accueil et de REgroupement :</p> <p style="border: 1px solid orange; padding: 5px; text-align: center;">FICHE 10.2 Mémento opérationnel : Voir FICHE ACTION POPULATION-CARE</p>	<p>POPULATION-CARE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Espace Louis Simon, 10 Rue du Chatelet.
	<p>Parking & Regroupement des Moyens : PARKINGS</p> <p style="border: 1px solid orange; padding: 5px; text-align: center;">FICHE 10.3 Mémento opérationnel : Voir FICHE ACTION Parkings</p>	<p>PARKINGS - Parking et Regroupement des Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorités : Parking arrière de la Mairie - Rue du Môle. ▪ POPULATION - CARE : Parking du stade Espace Louis Simon – 10 Rue du Chatelet ▪ Renforts extérieurs : Espace commercial zone de la Châtelaine - Rue Cassin.
	<p>Centre LOGistique :LOG.</p> <p style="border: 1px solid orange; padding: 5px; text-align: center;">FICHE 10.4 Mémento opérationnel : Voir FICHE ACTION LOG.</p>	<p>LOGistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ LOG. lourde - Stockage & manutention Centre Technique Municipal, 11 Rue du Transval. ▪ LOG. Légère - Points de distribution Espace Louis Simon, 10 Rue du Chatelet.
	<p>Chapelle ardente</p> <p style="border: 1px solid orange; padding: 5px; text-align: center;">FICHE 10.5 Mémento opérationnel : Voir FICHE ACTION RECUEILLEMENT</p>	<p>RECUEILLEMENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Eglise Saint-Pierre, rue du Jura.
<p>1.5.4. La Communication de Crise</p>	<p>Affichage de crise : POINT-INFO</p> <p style="border: 1px solid orange; padding: 5px; text-align: center;">FICHE 10.6 Mémento opérationnel : Voir FICHE ACTION POINT-INFO</p> <p style="text-align: center;">&</p> <p style="text-align: center;">Panneaux numériques Panneaux vidéo</p>	<p>POINT-INFO : 4 Points d'affichage relais répartis sur la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mairie, cours de la République. ▪ Espace Louis Simon, 10 rue du Chatelet. ▪ Ecole du Salève, rue du Martinet. ▪ Ecole du Bossonnet, rue du 18 août.

1.6 FICHE 07 - Mémento opérationnel : Ressources humaines mobilisables.

- 1.6.1 Définition de la réponse capacitaire de la commune.
- 1.6.2 Les élus et le personnel de la commune.
- 1.6.3 Les associations.
- 1.6.4 Autres.



Mémento opérationnel
FICHE 07 – RESSOURCES HUMAINES MOBILISABLES

161 - Définition de la réponse capacitaire de la commune.

(Voir 2.2. FICHE 9 Mémento opérationnel : RESSOURCES LOGISTIQUES)

Capacité pour la commune d'accueillir en autonomie (Energie, chauffage, logistique, subsistance alimentaire) :

- Les populations.
- Les Personnes de la commune en charge de la gestion de la crise.
- Les services d'urgences et associations en renfort.

TOTAL de la REPONSE CAPACITAIRE = 250 Personnes :

- Centre d'Accueil et de REgroupement POPULATION-CARE : **200** Personnes.
- Personnels de la gestion de crise : **20** Personnes.
- Services d'urgence et associations en renfort : **30** Personnes.

Ressource	Désignation	Compétence prioritaire en situation de crise
1.6.2. Les élus & Le personnel de la commune <div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; background-color: #FFD700;"> FICHE 10 Mémento opérationnel : Voir FICHES ACTIONS Organes de gestion de crise </div>	Conseil municipal	Prioritairement pour les fonctions d'encadrement : DOS- RAC -PCC- POPULATION CARE- RECUEILLEMENT + LIAISON avec le Centre Opérationnel Départemental, PC du PICS, PC des Sapeurs-Pompiers.
	Personnel de la commune & Personnel des écoles	Prioritairement pour les fonctions de gestion et d'appui : POPULATION-CARE - PARKINGS – LOGISTIQUE - ACCUEIL- RECUEILLEMENT
1.6.3. Les Associations <div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; background-color: #FFD700;"> FICHE 8 Mémento opérationnel : Voir FICHE RESSOURCES HUMAINES </div>	Les associations Communales	Prioritairement pour les fonctions d'appui : POPULATION-CARE et LOGISTIQUE
	Les Associations Agréées de Sécurité Civile AASC	
1.6.4. Autres	Secteur Public & Secteur Privé sur convention ou sur réquisition	Selon le besoin de la commune.

1.7 Le REtour d'EXpérience : RETEX.

Plan Communal de Sauvegarde	
<p>REtour d'EXpérience : RETEX Cf. Annexe 4 : Conduire le retour d'expérience.</p>	
Le REtour d'EXpérience en quelques mots	<p>Il consiste à analyser des événements afin d'en tirer des enseignements applicables dans le futur pour des situations similaires. Ce processus repose sur les observations et les récits des acteurs et des témoins.</p> <p>Il s'organise en trois phases principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recueil des informations. • Identification, analyse et exploitation des enseignements. • Mutualisation, capitalisation et partage de ces enseignements. <p>Le RETEX est notamment provoqué dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque la situation a présenté un caractère de nouveauté. • Lorsque les intervenants ont été confrontés à des difficultés, liées à la mise en œuvre de savoir-faire, de matériel ou de procédure. • Suite à un exercice de préparation au plan communal de sauvegarde.
La finalité du RETEX	<p>Le retour d'expérience vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structurer les remontées d'informations du terrain suite à un événement marquant pour la commune par sa nature et/ou son ampleur. • Analyser ces informations. • Définir les actions à conduire pour améliorer la réponse de la commune au travers de son plan communal de sauvegarde. • Capitaliser les expériences particulières vécues par les intervenants. • Partager ces expériences et les enseignements qui en découlent. <p>C'est un échange et un outil d'interaction sociale. Il permet de valoriser l'expérience des uns et l'apprentissage des autres dans un objectif pédagogique et constructif.</p> <p>Il conduit à faire évoluer la doctrine de la réponse opérationnelle et à mieux prendre en compte les aspects humains, organisationnels et techniques.</p> <p>Il n'est en aucun cas la recherche d'une quelconque mise en cause et fait abstraction de tout jugement.</p>
Mise en Pratique du RETEX	
Quand l'activer ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Après chaque événement sensible par son ampleur ou sa particularité.
Qui propose ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque acteur d'un événement a la capacité de proposer un RETEX.
Qui l'active ?	<p>Le Maire (ou le Référent Sécurité Civile de la Commune) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il désigne un pilote en charge d'animer la démarche et de produire un écrit des conclusions. ▪ Il peut demander une assistance extérieure si la situation l'exige (SDIS, personnel de santé médecin ou psychologue, autre expert ès qualité).
Comment conduire le RETEX ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivant une grille d'analyse qui sert de guide au pilote en charge de produire une synthèse des axes d'amélioration dans une démarche de progrès. <p style="text-align: center;">Voir Annexe 4 : Conduire le Retour d'EXpérience</p>
Comment communiquer sur le RETEX ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La forme de la communication est toujours validée par le Maire.

1.8 L'entraînement des acteurs au plan communal de sauvegarde.

Plan Communal de Sauvegarde		
ENTRAINEMENT A LA MISE EN OEUVRE DU PCS		
Fonction occupée	Niveau d'engagement	Fréquence
La/le Référent(e) Sécurité Civile	Assurer une veille permanente sur les évolutions et la maîtrise du PCS.	-Maintenir ses connaissances en lien avec les organismes en charge de la gestion des risques, de la distribution des secours et de la sauvegarde des populations. -Animer (ou coanimer) les sessions de formation et de maintien des acquis de la commune.
Les Elus et cadres de la commune	Connaitre les dispositions du plan et être en mesure de se positionner dans les fiches du memento opérationnel.	-Participer à une session de formation en début de mandat et une fois en cours de mandat.
Les personnels, agents de la commune	Connaitre l'existence du plan et être en mesure de comprendre les décisions de la hiérarchie.	-Participer à une séance d'information à fréquence régulière.

PARTIE 2 - DISPOSITIONS SPECIFIQUES (DS) (Non diffusé)

Mise à jour de la Partie 2 des Dispositions Spécifiques et des annexes.

2.1 FICHE 08 - Memento opérationnel : Annuaire et ressources humaines.

2.2 FICHE 09 - Mémento opérationnel : Réponse capacitaire et ressources logistiques.

2.3 FICHE 10 - Mémento opérationnel : FICHES ACTION.

2.3.1 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.1 - Poste de **Commandement Communal – PCC.**

2.3.2 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.2 – **POPULATION-CARE (Centre Accueil REgroupemet).**

2.3.3 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.3 - **PARKINGS.**

2.3.4 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.4 – **LOGISTIQUE.**

2.3.5 Mémento opérationnel : FICHE ACTION 10.5 – **RECUEILLEMENT.**

*2.3.6 Mémento opérationnel : FICHE ACTION 10.6 - **POINT- INFORMATION.***

2.4 FICHE 11 - Mémento opérationnel : Modèles d'arrêtés de réquisition et de péril.

2.5 FICHE 12 - Mémento opérationnel : Communiqués de crise.

2.5.1 Situation initiale.

2.5.2 Situation à T+.

2.5.3 Situation retour à la normale.

2.5.4 Situation Flash.

2.6. FICHE 13 – Mémento opérationnel : Cartographie.

ANNEXES

Annexe 1 : FICHE 14 Memento opérationnel : Alerter, communiquer sur la crise & DICRiM.

Annexe 2 : Memento opérationnel : Gérer un événement.

Annexe 2.1 : FICHE 15 Analyse des risques & bibliothèque des RETEX

Annexe 2.1 : FICHE 16 Maquette FICHE AAD EVENEMENT (*Non diffusé*).

Annexe 2.2 : FICHES AAD EVENEMENTS (*Non diffusé*).

FICHE 16/01 AAD Événement inondation.

FICHE 16/02 AAD Événement météorologique et tempête.

FICHE 16/03 AAD Événement sismique.

FICHE 16/04 AAD Événement Transport de **Matières Dangereuses**

FICHE 16/05 AAD Événement transport

FICHE 16/06 AAD Événement technologique et industriel.

FICHE 16/07 AAD Événement incendie, explosion.

FICHE 16/08 AAD Événement pollution.

FICHE 16/09 AAD Événement sécheresse et gestion des perturbations en eau.

FICHE 16/10 AAD Événement grand froid

FICHE 16/11 AAD Événement isolement.

FICHE 16/12 AAD Événement sanitaire & distribution d'iode.

FICHE 16/13 AAD Événement énergie et réseaux.

FICHE 16/14 AAD Événement Ordre Public.

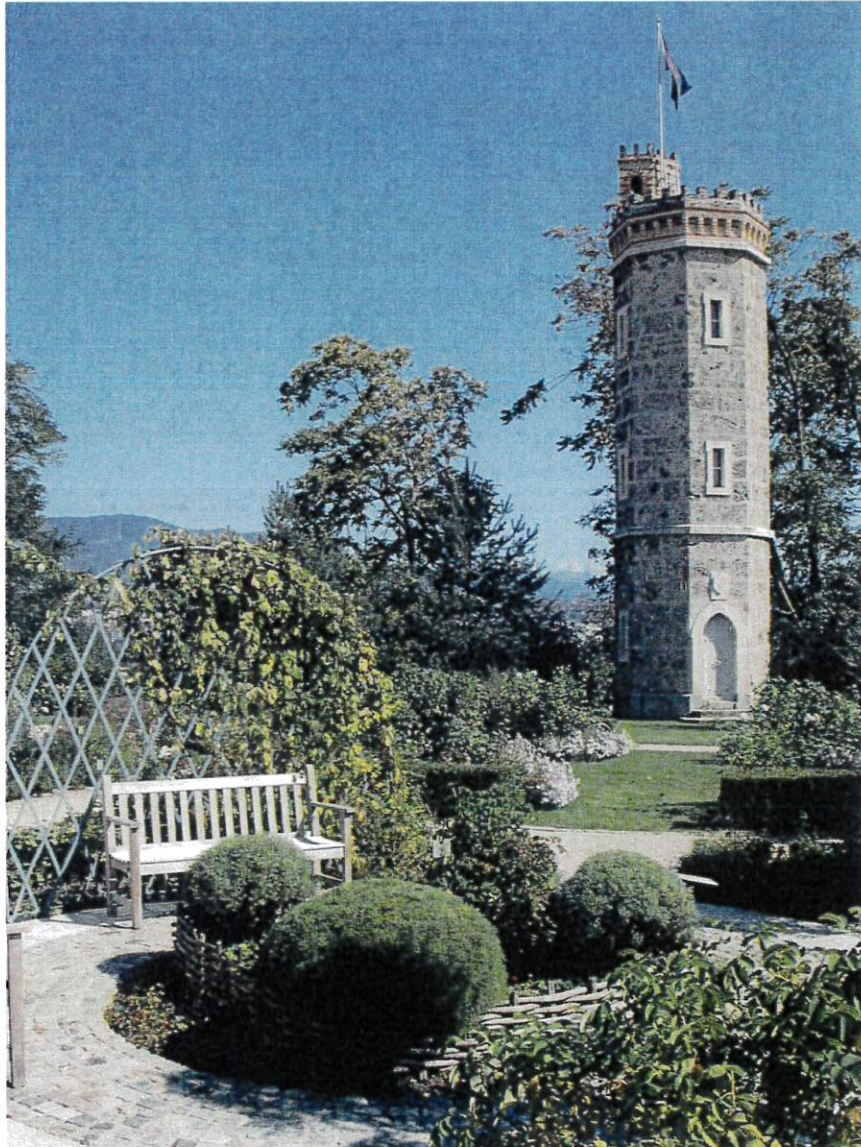
FICHE 16/15 AAD Événement recueillement

FICHE 16/16 AAD Événement événementiel.

*Annexe 3: FICHE 17 Memento opérationnel : S'identifier, baliser & mallettes opérationnelles (*Non diffusé*).*







*Annexe 4: Conduire le RETour d'Expérience (*Non diffusé*).*

*Annexe 5: Autre (*Non diffusé*).*



VILLE DE
GAILLARD
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Annexe 2 : FICHE 15 Mémento opérationnel : Analyse des risques.

Plan Communal de Sauvegarde	
	<p>Mémento Opérationnel FICHE 15 ANALYSE des RISQUES</p>
<p><i>Cf. Paragraphe 1.3 FICHE 4 Mémento Opérationnel INVENTAIRE DES RISQUES</i></p>	
ETUDES – PLANS - CONTACTS	
<p>Contact DDT : Direction Départementale des Territoires. Service Aménagement des Risques (SAR) Cellule prévention des risques (Cf annuaire)</p> <p>PPRN : Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles de la commune de Gaillard, version 1998. https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/6052/31159/file/reglement_gaillard_cle51b81e.pdf</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  PPRN 1998 rapport_gaillard.pdf </div> <div style="text-align: center;">  PPRN 1998 Gaillard_carte.pdf </div> </div> <p>PPRN : Plan de Prévention des Risques Naturels, révision, version 2011. https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Prevenir-le-risque-et-se-protger/Risques-naturels/Donnees-communales-aleas-et-PPRN/Gaillard</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  car_aleas_gaillard_2 010.pdf </div> <div style="text-align: center;">  car_aleas_gaillard_1 998.pdf </div> </div> <p>PPRI : Plan Particulier Risque Inondation version 2015 https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/18635/114990/file/fiche+Gaillard.pdf</p> <p>DCS : Dossier Communal Synthétique, version 2000 -Carte des aléas en fin de document au 1/ 25 000 https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/6041/31115/file/DCS_GAILLARD_cle726839-1.pdf</p> <div style="text-align: center;">  Gaillard_dcs_2020.p df </div> <p>DDRM : Dossier Départemental des Risques Majeurs, version 2023. https://www.haute-savoie.gouv.fr/Publications/Plans-et-schemas/DDRM</p>	



AP N°2023-0014 Annexe AP droit à droit à l'IP approb DI'IP approb DDRM 3



DDRM_74_2022 (1).pdf

ORSEC : Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
Dispositions Préfecture de la Haute-Savoie :

<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Publications/Plans-et-schemas/ORSEC>

Dispositions Spécifiques ORSEC Haute-Savoie.

Gestion des perturbations eau destinées à la consommation humaine

<https://www.google.com/search?q=orsec+haute+savoie+gestion+des+perturbations+importantes+eau+potable>



Plan ORSEC - EAU
POTABLE 2023.pdf

GESTION DES RISQUES

Données de gestion du risque et de conduite de l'opération intégrées par thématique dans les fiches synthétiques

Aide A la Décision : FICHE AAD EVENEMENT

Type d'événement	Evénements cibles	
		FICHE 16 Memento opérationnel : FICHES AAD-EVENEMENT
Inondation DDRM	Crues. Impacts des crues du FORON Impacts des crues de l'Arve	FICHE 16.01 Memento opérationnel : FICHES AAD-EVENEMENT Inondation
Météorologique et Tempêtes DDRM	Vent. Tornado.	FICHE 16.02 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Météo/ Tempête
Sismique DDRM	Seisme.	FICHE 16.03 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Sismique
Transport de Matières Dangereuses DDRM	Accident de matières dangereuses transportées.	FICHE 16.04 Memento opérationnel : FICHES AAD-EVENEMENT Transport de Matières Dangereuses
Transport	Routier, ferroviaire, aérien.	FICHE 16.05 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Transport

Annexe 2.1 analyse des risques - 2023

Risque technologique, industriel	<i>Accident Industriel. Matières dangereuses stockées.</i>	FICHE 16.06 Memento opérationnel : FICHES AAD-EVENEMENT Risque technologique/ Industriel
Incendie/ Explosion	<i>Incendie urbain, industriel, feux de végétaux. Explosion.</i>	FICHE 16.07 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Incendie/ Explosion
Pollution	<i>Nuage toxique. Pollution des sols. Pollutions des nappes. Pollution de l'eau.</i>	FICHE 16.08 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Pollution
Sécheresse	<i>Assèchement des nappes. Alimentation en eau et gestion des perturbations en eau destinées à la consommation humaine.</i>	FICHE 16.09 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Sécheresse <i>et</i> gestion des perturbations en eau destinées à la consommation humaine
Grand Froid	<i>Rupture du fonctionnement normal de la vie sociale et économique. Impact sur les réseaux de transport et d'alimentation.</i>	FICHE 16.10 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Grand froid
Isolement	<i>Du fait d'éboulements, séisme, glissement de terrain. Du fait de la neige, d'une tempête, de l'eau, de mouvements sociaux.</i>	FICHE 16.11 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Isolement
Sanitaire et distribution d'iode	<i>Pandémie. Epizootie.</i>	FICHE 16.12 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Sanitaire
	<i>Distribution d'iode.</i>	FICHE 16.12 Bis Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Distribution d'iode
Energie et réseaux	<i>Rupture des alimentations ou des réseaux.</i>	FICHE 16.13 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Energie & Réseaux
Atteinte à l'Ordre Public	<i>Acte d'un forcené. Acte malveillant. Mouvements sociaux. Rassemblement inopiné.</i>	FICHE 16.14 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Ordre Public
Décès en nombre	<i>Chapelle ardente.</i>	FICHE 16.15 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Recueillement
Événementiel	<i>Manifestation sportive, culturelle, autre.</i>	FICHE 16.16 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Événementiel

DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Inondation | Tempête | Événement météorologique | Séisme | Transport de matières dangereuses
Incendie & fumées toxiques | Pollution | Transport | Sécheresse - Canicule | Isolement | Grand froid
Énergies et réseaux | Acte malveillant | Technologique & Industriel ...



Je garde ce document
DICRiM à portée de main.

Je suis autonome pour 24 h.

Je sais où prendre les
informations de la mairie
qui gère la crise.

Je me protège ainsi que
mes proches en adoptant
les bons réflexes.

EN SITUATION DE CRISE, OÙ S'INFORMER ?

- Au près de la **mairie de Gaillard** :
 - www.gaillard.fr
 - page Facebook et twitter
 - par téléphone : 04 50 39 19 79
 - par mail : mairie@gaillard.fr
 - panneaux numériques en ville

- Sur les **points d'affichages** suivants : école du Bossonnet (rue du 18 août), école du Salève (rue du Martinet), espace Louis Simon (rue du Châtelet), mairie (cours de la République).

- Avec « **FR-ALERT** », la Préfecture vous alertera automatiquement sur votre téléphone portable, sans démarche de votre part.

HÔTEL DE VILLE
Cours de la République
BP 36 - 74240 Gaillard

En cas d'urgence,
composez le **112**



LES BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES NATURELS

Crue torrentielle : Ne pas utiliser les ponts et berges impactés. Attention aux bouches d'égout inondées et aux passages à gué avec le risque d'être emporté par le courant.

Tempête : Attention aux projections de matériaux, chutes d'objets et aux lignes électriques. Ne pas s'exposer au vent et au bâchage en hauteur.

Séisme : Ne pas rester à l'aplomb des façades. A l'intérieur se protéger en évitant le centre des pièces. Couper si possible les énergies et les alimentations au gaz. Toujours penser au risque de réplique.

Neige abondante et baisse excessive des températures : Pensez aux personnes fragiles et vulnérables.

Respectez toujours les consignes et les périmètres de sécurité.

Rejoignez un lieu sécurisé signalé par la commune ou les sapeurs-pompiers

Rejoignez un lieu sécurisé signalé par la commune ou les sapeurs-pompiers

LES BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES TECHNOLOGIQUES ET SANITAIRES

Pollutions des eaux et nappes phréatiques : Se conformer aux consignes des autorités et des services de secours. La commune, avec son plan de sauvegarde, assure la distribution d'eau potable et en lien avec la préfecture gère l'alimentation en eau des cheptels.

Respectez toujours les consignes et les périmètres de sécurité.

Nuage toxique : Dans le doute restez confinés à votre domicile ou lieu de travail et attendez les consignes des autorités en vous informant de la situation.

Accident de matières dangereuses : Restez à distance. Laissez agir les services de secours. Respectez les périmètres de sécurité installés. Informez-vous sur les consignes des autorités.

SI VOUS DEVEZ QUITTER VOTRE DOMICILE.

Pour rejoindre le Centre d'Accueil et de Regroupement (CARE) :
ESPACE LOUIS SIMON
10 rue du Châtelet - 74240 GAILLARD

Signalez toujours votre départ à vos proches.

PREPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE :
2 l. d'eau par personne, nourriture d'urgence, lampe de poche, radio à piles, vêtements chauds et de rechange, sac de couchage, lingettes, doubles des clefs de votre domicile et de votre véhicule, papiers d'identité, argent liquide, ordonnances et médicaments, téléphone portable avec chargeur, sacs plastiques pour protéger les effets et vos papiers, livres ou lecture, jeux si vous avez des enfants en bas âge.